

## FAQ ENVOLEO

**Question:** Je m'interroge sur l'avis d'impôt à transmettre. Il est stipulé qu'il faut communiquer l'avis d'impôt "du ou des foyers fiscaux qui financent vos études, votre logement et vos frais de vie: vous-même, parents et/ou mère, le cas échéant".

**Réponse :** Si vous êtes votre propre foyer fiscal et que vos parents vous versent une pension alimentaire, dans ce cas mettez votre avis d'impôt. Sinon, mettez celui de vos parents ou père/mère selon les cas.

**Question :** Je suis détachée fiscalement du foyer de ma mère et celle-ci ne participe à aucun de mes frais de scolarité ou de vie. J'aurais voulu savoir si je devais néanmoins communiquer son avis fiscal, comme c'est le cas pour le CROUS par exemple.

**Réponse:** Nous appliquons les mêmes règles que le CROUS

**Question:** étant boursière échelon 5 auprès du CROUS, je me demandais comment il m'était possible d'en faire parvenir la notification d'attribution définitive, n'ayant que deux emplacements pour télécharger des fichiers, à savoir pour l'avis d'impôt et pour le CV.

**Réponse :** Il n'est pas nécessaire de notifier la bourse du CROUS à ce stade. Cela vous sera demandé lors du montage de dossier Envoleo

**Question :** J'ai emprunté pour mes études. Cela peut-il entrer en compte ?

**Réponse :** nous ne prenons pas en compte les emprunts bancaires.

**Question:** Ou puis je télécharger mon attestation de présence ?

**Réponse :** sur votre espace personnel Envoleo. Ce document est à remplir à la fin du séjour

**Question :** je voudrais savoir ou en est mon dossier? je n'ai pas de nouvelles

**Réponse :** Vérifiez le statut de votre candidature sur votre espace Envoleo. Le temps administratif peut être long, donc patience.

**Question :** Comment trouver le calendrier académique ?

**Réponse :** la façon la plus rapide est de taper dans Google academic calendar + votre université ; Sinon vérifiez dans la fact sheet qui se trouve sur la fiche de votre université

**Question :** mon séjour fait moins de 13 semaines. Suis-je éligible ?

**Réponse :** non

**Question :** je suis originaire d'un pays membre de l'OIF. Suis-je éligible ?

**Réponse :** si vous pouvez montrer les avis d'impôt français de vos parents sur les deux dernières années, vous êtes éligible.

**Question :** je ne suis pas originaire d'un pays membre de l'OIF. Suis-je éligible ?

**Réponse :** non, vous ne l'êtes pas.

**Question :** J'ai déjà eu la bourse Envoleo. Puis-je la demander à nouveau ?

**Réponse :** la bourse ne peut être attribuée qu'une seule et unique fois.